

# FORMATION DES DIRIGEANTS

## LA SURVEILLANCE ET L'ENCADREMENT AU SEIN DES CLUBS DE LA FFN

REGLEMENTATION  
&  
PARCOURS DE FORMATION



# **ERFAN**

## **Nouvelle-Aquitaine**

N° SIRET : 34139105000059 - Code APE : 9312 Z - N° Déclaration : 75331079133

Sur la saison 2018/2019, l'ERFAN Nouvelle Aquitaine propose, avec l'appui des comités départementaux, une formation en direction principalement des dirigeants des clubs, des comités départementaux et de la ligue Nouvelle Aquitaine de natation.

### **Objectifs de la formation**

- Sensibiliser les dirigeants des clubs de la Nouvelle Aquitaine aux règles liées à leurs responsabilités sur l'encadrement et la surveillance des activités au sein de leurs clubs,
- Répondre dans l'avenir aux besoins d'encadrement des clubs.

### **Thèmes abordés :**

- La réglementation de la surveillance au sein des clubs,
- La réglementation de l'encadrement au sein des clubs,
- Les prérogatives des diplômes,
- Les parcours de formation des cadres.

### **Durée :**

3 heures

### **Dates et lieux :**

Organisation sur 4 sites différents avec le même programme sur chaque territoire :

- Bordeaux, le mardi 20 novembre 2018 à 19 heures,  
*Maison régionale des Sports – 2 avenue de l'Université 33400 Talence*
- Melle, le samedi 27 octobre 2018 à 10 heures,  
*Centre Socio-culturel du Mellois – 8 Place René Groussard 79500 Melle*
- Bayonne, le samedi 1<sup>er</sup> décembre 2018 à 14 heures,  
*Centre Nelson Paillou – 2 allée des Platanes 64100 Bayonne*
- Périgueux, le samedi 15 décembre 2018 à 9 heures (accueil à 8h30),  
*Espace comité d'établissement SNCF – 21 Rue Pierre Semard 24000 Périgueux*

Chacun choisit le lieu qui lui semble le plus adapté et le plus simple pour lui.

### **Intervenant :**

Anne CITERNE, CTS Nouvelle Aquitaine. [anne.citerne@orange.fr](mailto:anne.citerne@orange.fr) - Tél : 07.87.37.40.10

### **Frais pédagogiques :**

Tous les frais sont pris en charge par l'ERFAN de la ligue Nouvelle Aquitaine Natation.